

Pérennité des forces aériennes stratégiques françaises

Philippe Wodka-Gallien | Institut français d'analyse stratégique. Auteur du *Dictionnaire de la dissuasion* (Marines Éditions, 2011).

L'année 2014 marque le cinquantenaire des Forces aériennes stratégiques (FAS). Cet anniversaire nous renvoie à leur acte de naissance officielle, un décret du 14 janvier 1964 signé du général de Gaulle, président de la République. En tant que nouveau commandement de l'Armée de l'air, les FAS s'identifient alors à une flotte d'avions supersoniques *Mirage IVA*, leurs bombes nucléaires, leurs avions de ravitaillement en vol, le tout porté par une stratégie, la dissuasion du faible au fort et la voix puissante du Général.

Un demi-siècle plus tard, le monde a changé assez pour requérir une dissuasion étendue, notamment à l'endroit des proliférants, et une dissuasion du fort au faible. Les FAS se sont transformées pour aligner des avions *Rafale* et *Mirage 2000N* armés d'ASMP-A (air-sol de moyenne portée améliorée), un missile de croisière à charge thermonucléaire. Les grandes décisions pour le renouvellement de l'ASMP-A devront être prises au tournant de la prochaine décennie, alors que le *Rafale* devra voler au-delà de 2040. En attendant, des études amont ont été lancées et le débat revient sur l'avenir du bombardier stratégique, par extension sur celui des FAS et de la composante pilotée.

Une réflexion stratégique sur la dissuasion qui peine à se renouveler

Les motivations d'une possible dissolution de la composante aérienne sont multiples, certaines sont inavouées. Deux arguments sont souvent mis en avant : son coût et sa crédibilité. S'y ajoute aussi la revendication des partisans du désarmement unilatéral de la France, qui voient dans la dissolution des FAS une première étape, *a priori* simple à réaliser. Il y a aussi ces discours opportunistes cherchant à séduire un électorat que l'on espère sensible à un message de générosité et à l'espérance illusoire de réductions d'impôts. Il y a également des militaires qui lorgnent sur le budget des FAS, voire plus largement celui de la dissuasion, pour alimenter les forces de manœuvre, dans un contexte budgétaire peu favorable. Parfois, toutes ces motivations s'amalgament dans un débat qui peine à se renouveler. Se dégageant de toute réflexion stratégique, la dissolution ainsi prônée s'apparente à la vision d'un Robin des Bois : prendre aux riches (la dissuasion), pour donner aux pauvres (les forces conventionnelles). Et puis, après les FAS, on pourra s'attaquer à la Force océanique stratégique (FOST). Dans les années 1960

déjà, les FAS étaient l'objet de sarcasmes ou de critiques. Les FAS, c'était la « bombinette », au détriment des régiments blindés. L'histoire du débat national sur la dissuasion retient aussi que les critiques n'émanaient pas que des pacifistes ou du Parti communiste français mais aussi de ceux qui soutenaient la pertinence des forces nucléaires, à condition qu'elles ne soient qu'américaines et placées dans l'Alliance atlantique. Ce fut le cas de Raymond Aron.

La proposition de supprimer les FAS traduit aussi une lacune de la réflexion stratégique sur la signification et la vocation profonde d'une force nucléaire pour un pays comme la France aujourd'hui, dès lors que l'on a bien conscience que l'on ne désinventera plus l'arme nucléaire. Sur les efforts de renouvellement de notre réflexion, on se portera sur le dossier « Dissuasion » publié en mars 2013 par l'Institut de recherche de l'École militaire (Irsem), une réflexion pilotée par Jean-Christophe Romer et Thierry Wideman, qui n'a eu que trop peu d'échos.

Car le monde est en fait celui des rapports de forces et de la prolifération. Avec une certitude, que ce qui sera pris aux FAS, voire plus largement à la dissuasion, sera géré par Bercy pour se perdre, comme l'eau dans le sable, dans le budget de l'État, au gré des nécessités politiques.

L'arme nucléaire est d'abord une arme politique pour faire de la politique

Les arguments qui mettent en cause le prix des FAS et leurs performances sont bien vite avancés. Dimensions politiques, opérationnelles et technologiques sont en effet ici étroitement imbriquées. Toutes les puissances nucléaires, qu'elles soient adhérentes ou non au Traité de non-prolifération (TNP), alignent des arsenaux diversifiés : forces aériennes stratégiques, missiles intercontinentaux sol-sol, en silos fixes ou mobiles, missiles de croisière, sous-marins lanceurs d'engins.

Avant de prendre une option de réduction de ses forces nucléaires affectant les FAS, la France doit mesurer la nouvelle dynamique de réarmement stratégique dans le monde. Au premier chef, il y a les États dotés aux termes du TNP qui tous développent une diversité de nouveaux vecteurs, y compris une nouvelle génération de bombardiers et de missiles pour les années 2030. Ainsi, la Russie vient d'annoncer la modernisation de ses *Tu-160 Blackjack* et les États-Unis annoncent un projet de bombardier hypersonique futur, à l'image du *SR-72*. Cette nouvelle plate-forme de tir serait dotée d'un engin air-sol hypersonique. L'Otan attend son *Joint Strike Fighter F-35 « made in USA »*. Nouveau chasseur-bombardier, le *F-35 Lightning II* a été conçu pour disposer d'une capacité nucléaire avec la bombe américaine *B-61*. Lorsque le *F-35* entrera en service à la fin de cette décennie, il comptera alors déjà plus de vingt ans d'âge pour sa seule mise au point. Le programme avait été lancé en 1994. Le prototype réalisa son premier vol le 24 octobre 2000.

Cette perspective concerne aussi le Royaume-Uni, du fait du lien spécial qui unit Londres et Washington en matière nucléaire. États-Unis et Royaume-Uni

partagent en effet tous deux le statut de puissance nucléaire au *Nuclear Planning Group* de l'Otan, le seul comité permanent de l'Alliance atlantique que la France n'a pas accepté de rejoindre. Ce futur système d'arme *JSF F-35 & B-61* s'inscrit pleinement dans la vocation nucléaire réaffirmée de l'Alliance atlantique. On signale également les efforts de la Chine pour maintenir une flotte de bombardiers à longue distance, les *H-6*, copie chinoise du *Tu-16 Badger*. Ces appareils disposent de missiles de croisière lancés à distance de sécurité. S'agissant des puissances nucléaires hors TNP, il y a l'Inde, que la France connaît bien au titre du partenariat stratégique signé entre les deux pays. Paris escompte de New Dehli une commande prochaine de *Rafale* (124 appareils). L'avion s'ajouterait à 250 *T-50*, flamboyant chasseur-bombardier de nouvelle génération développé avec la Russie. Doit-on aussi citer Israël et sa flotte de *F-15I* entraînés aux raids à longue distance ? Leurs équipages se rendent régulièrement sur le *range* de *Nellis Air Force Base* dans le Nevada pour des sessions d'entraînement *Red Flag*, bien connues des pilotes de *Rafale*.

Que d'efforts dans le monde pour le développement de systèmes aéroportés stratégiques, une orientation jugée hâtivement comme obsolète dans le débat hexagonal !

Force nucléaire française : instrument stratégique à géométrie variable

À quoi sert aujourd'hui l'arme nucléaire dans le jeu international ? Au premier chef, elle est un attribut qui nous situe dans le concert des États nucléaires, un univers structuré par le TNP et le Conseil de sécurité de l'ONU. À ce titre, l'arme nucléaire a son autonomie propre, avec un effet de stabilisation des relations entre États dotés. On doit donc s'interroger sur le gain politique escompté par la décision qui consisterait à dissoudre les FAS, s'agissant de la défense de nos intérêts vitaux et de la conduite de nos partenariats essentiels (UE, Otan). On n'y voit pas non plus un signe en faveur de la lutte antiprolifération, puisque la composante aérienne a une vocation particulière à la contrer.

En second lieu, la stratégie de dissuasion opère dans un *continuum* politique et opérationnel, en facilitant l'action extérieure. C'est le cœur de la liberté d'action de l'État, une liberté chèrement acquise à l'issue de l'épisode de Suez en 1956, sous l'impulsion de Guy Mollet, un héritage repris ensuite par le général de Gaulle. Ce *continuum* stratégique, au sens de gradation dans l'action du conventionnel au nucléaire, s'illustre dans la nature même de l'arme aérienne. Depuis lors, le statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, la force de dissuasion nucléaire et les forces projetables constituent un triptyque clé de notre politique de défense, comme l'a clairement réaffirmé le président de la République, avant même son élection en 2012, endossant ainsi la ligne fixée par ses prédécesseurs.

Cela signifie que l'argument de l'égalité des lignes budgétaires entre forces nucléaires et forces conventionnelles ne peut être un critère pour juger de la cohérence, ou non, d'un dispositif de défense. La définition d'une stratégie de défense

mérite plus et mieux qu'un raisonnement comptable. Ce qui prime, c'est bien que les forces aient les moyens de leurs missions, au regard de l'affirmation d'une stratégie, stratégie que fixe le *Livre blanc*. Ensuite seulement vient la question des moyens. C'est l'objet de la Loi de programmation militaire (LPM). Et là, le débat est nécessaire pour définir les ressources et leur affectation.

Un rapport coût-efficacité favorable à la composante aérienne

Le coût des FAS est inférieur à 10 % de celui de la FOST alors que le total du budget de la dissuasion est plafonné à 3,5 milliards d'euros en rythme annuel (un dé à coudre dans l'océan de notre dette) ; notons que 3,5 milliards d'euros, c'est aussi le montant du manque à gagner fiscal dû à la baisse de la TVA sur la restauration... Le renouvellement de la composante actuelle, à prévoir pour les années 2020, sera du même ordre. Et cet effort aura un effet multiplicateur dans le secteur industriel des hautes technologies, dans le cadre d'une dynamique duale, civile et militaire. Là est l'enjeu du programme *Simulation* confié au Commissariat à l'énergie atomique.

L'argument du coût, mis en avant par ceux qui prônent la dissolution des FAS ne porte pas loin. Suite aux modernisations de ces dernières années, les moyens des Forces aériennes stratégiques sont déjà financés, développés et opérationnels. Les *Rafale F3* sont affectés à l'escadron *1/91 Gascogne* de la base aérienne de Saint-Dizier. On y ajoute un escadron de *Mirage 2000N*, le *2/4 La Fayette* à Istres. L'avion du *La Fayette*, déjà ancien, sera remplacé par le *Rafale* d'ici 2020. Leur arme principale est le missile ASMP-A, un engin qui porte à plusieurs centaines de kilomètres à vitesse tri-sonique. La composante aérienne inclut aussi la Force aéronavale nucléaire (FANu) : le porte-avions *Charles-de-Gaulle* et une flottille de *Rafale* de l'Aéronavale, dès lors qu'elle embarque sur le bâtiment. Deux flottilles de l'Aéronavale sont qualifiées ASMP-A, la *11 F* et la *12 F*, implantées sur la Base d'aéronautique navale de Landivisiau. Tous ces appareils sont soutenus par 14 avions de ravitaillement *C-135FR*, l'escadron *Bretagne* des FAS, lui aussi basé à Istres. Pour être complet, il convient de préciser que les avions de la Marine nationale disposent de leur propre capacité de ravitaillement en vol, en recourant à une « nounou », autre *Rafale* doté d'une nacelle spéciale fixée sous le ventre de l'appareil pour transférer du carburant à l'avion en charge de la mission ultime.

La composante aérienne présente de fait plusieurs avantages : une couverture de dimension mondiale, la capacité à conduire des manœuvres démonstratives, une grande souplesse d'emploi en permettant le rappel des avions armés après le décollage. Ce système d'arme a pour avantage d'introduire de l'asymétrie dans les scénarios de frappe, sans exclure même une frappe d'avertissement ou de semonce.

Les forces aériennes, parce que nucléaires, sont calibrées pour le haut du spectre des opérations militaires, en matière de frappes de précision, d'endurance, d'autoprotection face aux menaces antiaériennes et de systèmes de commandement. Le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) est l'instrument principal

d'une mission unique imparable, la dissuasion de seconde frappe. En complément, les avions des FAS et de la FANu peuvent conduire toutes les missions dévolues à une force aérienne, tout comme l'ensemble de leurs moyens de commandement et de soutien. Il s'agit là de capacités à vocation multiple opérant dans les registres de la dissuasion, de l'intimidation et de l'action conventionnelle. Cette vocation nucléaire de l'Armée de l'air et de l'Aéronavale permet de mettre à disposition du politique des forces prêtes à l'emploi depuis le territoire national ou le large, sans préavis, en permanence, et pour des actions à très longue distance. FAS et FANu affichent ainsi un savoir-faire que peu peuvent revendiquer en Europe, comme l'ont montré les crises récentes.

Les FAS ont permis de hisser le niveau opérationnel de l'ensemble des forces armées dans des domaines de souveraineté : commandement, renseignement, planification, ciblage, et, c'est un peu moins connu, la guerre électronique d'autoprotection. Aujourd'hui et pour demain, doit-on l'espérer, les FAS tirent vers le haut ces capacités aériennes en s'appuyant sur des liens étroits entre forces armées, Direction générale de l'armement et industriels. À ce titre, la base aérienne de Mont-de-Marsan se présente comme une sorte de *Battle-lab* interarmées opérant au profit de l'ensemble des forces. S'agissant de la crédibilité du vecteur stratégique *Rafale*, ASMP-A, on se reportera au succès des missions conventionnelles en Libye et au Mali. Durant *Serval*, les *Rafale* ont mené des missions de plus de 9 heures, avec à l'issue des tirs d'armes de précision. Durant *Harmattan* en Libye, les frappes par missiles de croisière *Scalp EG*, au nombre de 14, ont été conduites selon un schéma opérationnel identique à celui des missions nucléaires, depuis des bases à terre ou depuis le porte-avions face à des environnements de menaces sol-air. Ces missions ont été confiées à des *Rafale* des FAS et de la FANu. Des tirs de *Scalp* ont été réalisés aussi par des *Mirage 2000D* de la Force aérienne de combat de la base de Nancy sur le modèle des FAS.

D'un point de vue stratégique, la suppression de la composante aérienne signifierait que la France renoncerait à l'exercice d'une partie de son statut au sein de l'Alliance atlantique et de son pouvoir dissuasif envers les proliférants et les menaces substratégiques. De fait, la composante aérienne élargit le champ d'application de la dissuasion en direction de toutes les incertitudes stratégiques de demain et donc contribue pleinement à consolider la paix. À défaut, les Français devraient déléguer à Washington la gestion des situations d'incertitudes. Conformément à une politique de contrôle stratégique, le Pentagone maintient et modernise les bombardiers *B-2* et *B-52* de son *Global Strike Command* et s'apprête à renouveler le parc d'avions tactiques de l'Otan avec le programme *JSF F-35*. On notera aussi que les interventions militaires le long de l'arc de crises, se déploient à proximité de puissances nucléaires, Inde, Pakistan, Chine, Corée du Nord. Il est vrai que l'arme nucléaire ne permet pas d'éviter les prises d'otages ni la menace terroriste et c'est bien pour cela qu'un dispositif de défense, pour un pays comme la France se doit d'être global. L'éventail ainsi couvert va du contrôle des bagages à l'aéroport de Roissy jusqu'à la Force de frappe.

Les opérations *Harmattan* en Libye puis *Serval* au Mali, dans un contexte budgétaire continûment difficile depuis vingt-cinq ans, ont démontré que les forces conventionnelles françaises n'auraient pas été plus efficaces si l'on avait auparavant sacrifié les forces nucléaires. Se souvient-on que le système de navigation et d'attaque du *Rafale* a été développé à l'origine pour la mission la plus exigeante : la pénétration nucléaire et donc le tir d'un missile de croisière ? Quant au ravitaillement en vol, cette fonction opérationnelle critique a été soulignée ; d'où l'acuité du besoin de renouvellement de la flotte actuelle de *C-135 FR*, compte tenu de l'âge bien vénérable des appareils. Il en va de même du sous-marin nucléaire d'attaque posté au large de la Libye durant *Harmattan* pour assurer une surveillance permanente de l'adversaire et qui est une partie intégrante de la sûreté de la FOST. L'ensemble est aujourd'hui cohérent.

Composantes sous-marines et aéroportées : les deux faces d'une même pièce

La complémentarité des composantes aériennes et sous-marines n'est donc pas qu'un argument rhétorique. Elle porte la réalité de la manœuvre confiée aux forces nucléaires et la crédibilité globale d'une stratégie de défense. L'alignement cohérent de deux composantes doit d'abord être regardé du point de vue de l'adversaire. Le candidat à l'agression doit avoir conscience que le dispositif de frappe est imparable ; à lui revient le pari, à lui l'incertitude. « La dissuasion est une dialectique de signaux et d'incertitudes. Les deux composantes interdisent ainsi toute marge de spéculation à l'adversaire ; et l'agresseur potentiel doit aussi redouter un coup de semonce. En toutes circonstances, l'exercice d'une menace absolue de riposte signe la réussite de la dissuasion » (*).

Les forces de dissuasion océanique et aéroportée répondent en effet à des menaces de nature différente. Le SNLE est d'abord l'arme de la frappe en second massive, l'arme qui permet d'afficher son rang dans l'univers nucléaire des Grands. Pour sa part, l'avion est l'arme qui permet des frappes modulées, graduées, tout en autorisant des frappes massives. Alignant 50 appareils, FAS et FANu représentent un potentiel de frappe significatif. Et une frappe limitée par SNLE est un mythe opérationnel, puisqu'il vulnérabilise la plateforme lors du tir, sans parler des contraintes purement physiques inhérentes à un missile balistique.

À cet égard, la menace de frappes limitées par missiles air-sol, que permet seule la composante aérienne, renforce la dissuasion. Ce n'est pas un outil de bataille mais bien un instrument complémentaire destiné à geler la volonté du perturbateur potentiel. Ainsi, dans ce *continuum* entre action conventionnelle et dissuasion nucléaire, l'emploi du missile de croisière conventionnel *Scalp EG* par les *Rafale* et *Mirage 2000* durant *Harmattan* en Libye a consolidé la crédibilité de la composante aérienne de dissuasion en démontrant les capacités de frappe lointaine des forces aériennes françaises. Les deux composantes garantissent donc en permanence

des frappes sur un éventail très large de situations, partout où la dissuasion doit s'exercer. C'est cette panoplie de moyens qui permet d'afficher une stratégie crédible, une stratégie étendue pour couvrir une large gamme d'actions et ainsi stériliser les entreprises adverses. Qui pourrait parier sur une non-riposte certaine à une atteinte à nos intérêts vitaux ?

Désarmement nucléaire : un escalier, une fois descendu, que l'on ne remonte pas

Au même titre que les SNLE de la FOST, les FAS projettent vers le long terme notre politique de défense puisque fondée sur la stratégie de dissuasion. Mais si la composante aérienne était démantelée, on imagine mal la France annoncer ensuite qu'elle s'en doterait à nouveau. Ce serait particulièrement coûteux, puisqu'il faudrait reconstituer des compétences perdues. Et surtout, réarmer reviendrait à violer l'esprit du TNP. En matière conventionnelle, réarmer ne pose pas le même problème politique. À l'inverse, en matière nucléaire, réarmer est strictement impossible. Le désarmement nucléaire, unilatéral comme multilatéral, est un escalier irréversible pour une puissance dotée. Telle est la règle du TNP. De là viendraient les difficultés symétriques de Moscou et de Washington (90 % des charges nucléaires dans le monde) pour réduire ensemble leurs arsenaux stratégiques.

**

Supprimer la composante aérienne, c'est affaiblir le message de la dissuasion, fissurer délibérément la stratégie de défense nationale et, par le vide capacitaires ainsi créé, s'interdire de faire évoluer notre stratégie en fonction de situations futures inédites.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- (*) « La dissuasion », *Champs de mars*, n° 25, Irsem, La Documentation française, 2013.
- Charles Ailleret : « L'arme atomique, facteur de paix », *Revue Défense Nationale*, n° 121, janvier 1955.
- Didier Boulaud, Xavier Pintat (Sénateurs) : « L'avenir des forces nucléaires françaises », *Rapport d'information du Sénat*, n° 668, Commission des affaires étrangères et de la défense, 2011-2012.
- Philippe Wodka-Gallien : *Dictionnaire de la dissuasion* ; Marines Éditions, septembre 2011. Voir notamment les chapitres Forces aériennes stratégiques, Force de frappe, *Mirage IV*, *Mirage 2000*, *Rafale*, ASMP-A.
- The World Defence Almanac 2013, Military Technology*.
- Philippe Wodka-Gallien : « France : une industrie aérospatiale de défense mobilisée pour l'export », revue *Défense* n° 163, juillet-août 2013.
- Guillaume Steur : « Alerte nucléaire », photos Cyril Cosmao, *Air & Cosmos*, n° 2369, 26 juillet 2013.
- Henri-Pierre Groleau : « Dans les coulisses du CEAM. Guerre électronique et liaisons de données », *Air Fan*, août 2013.
- Lieutenant Alexandre Lesur-Tambulé : « L'envers des FAS. Au-delà de la dissuasion » et « La dissuasion, une mission d'exception », *Air Actualités*, n° 665, octobre 2013.
- Bill Sweetman : « Russian renaissance. Putin gives nuclear weapons top billing », Washington, *Aviation Week & Space Technology*, 11-18 novembre 2013.